6e ANNÉE, N° 545 — DIMANCHE, 14 DÉCEMBRE 1851.

ON S'ABONNE:

A CONSTANTINOPLE, au Bureau du Journal, *à Galata*.

DANS LES VILLES DE LEVANT, à l'Agence des Paquebots français.

A MALTE, chez *M. G. Muir*, libraire.

MARSEILLE, chez Mr veuve Camelin.

A LONDRES, chez *MM. James Cowie et Son* Foreign Newspaper Office, 20, St Ann's lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

CONSTANTINOPLE..... un an, 8 colonnes.
6 mois, 4 »
PROVINCES ET ETRANGER un an, 9 »
6 mois, 5 »

PRIX DES ANNONCES:

La ligne..... 5 piastres de 6-S.

Le journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, 29 de chaque mois.

Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 14 Décembre.

—

LETTRES SUR LA TURQUIE,

PAR M. UBICINI. (1)

Deuxième article.

Nous reprenons l'examen des *Lettres sur la Turquie*. Ce livre, nous l'avons déjà dit, nous intéresse à plus d'un titre, et en l'appréciant, nous cherchons à lui donner de nombreux lecteurs. Le plaisir que nous avons eu à le lire, a été et sera certainement le même chez ceux qui, comme nous, l'ont lu ou le liront. Il est fait sans aucune de ces prétentions à la haute science qui, alors même qu'on parvient à les justifier, embarrassent souvent plus qu'elles n'éclairent l'esprit du lecteur. Nous sommes persuadés que M. Ubicini, en écrivant son ouvrage, n'a pas songé un seul instant à se ranger sous le drapeau de quelque chef d'école. Il sait bien quels sont les écrivains qui ont fait de l'histoire ou *descriptive*, ou *fataliste*, ou *philosophique*, ou *pittoresque*; il connaît les De Barante, les Thiers et Miguet, les Guizot, les De Sismondi, et ce n'est pas trop avancer que d'affirmer qu'il doit avoir contracté quelque familiarité avec les admirables *Lettres sur l'histoire de France* d'Augustin Thierry. Ou bien, laissant de côté l'époque contemporaine et les hommes, ses compatriotes et les nôtres, qui en sont une des gloires, il aurait pu se laisser tenter par ses souvenirs classiques, et s'inspirer de la naïveté d'Hérodote, de la vigueur de Thucydide, de l'érudition de Denys d'Halicarnasse, de la perspicacité de Salluste, du talent narratif de Tite-Live, de la profondeur de Tacite, de l'esprit un peu romanesque de Quinte-Curce. Il est instruit de ces grands noms et de leurs grandes pages, et il a fait comme s'il ne les connaissait pas, ce dont nous le louons fort. Se donner les apparences d'un pédant est chose aisée; ce qui l'est moins, c'est de l'être pas. M. Ubicini avait une idée fort simple: il voulait déclarer d'un jour, non pas éclatant, mais vrai, plus vrai du moins qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, la figure de la Turquie d'autrefois, mais surtout du moment, et pour donner une forme à cette idée, il n'est point allé interroger les maîtres de l'histoire; il a mieux fait: il a vu la Turquie, compulsé ses annales d'hier et d'aujourd'hui assez attentivement pour en saisir avec fidélité les principaux faits, et il a pris la plume pour exprimer simplement et correctement ce qu'il en pensait. A bien dire même d'après le terme technique, son histoire n'est exclusivement ni *spéciale*, ni *particulière*: elle tient des deux espèces à la fois. Il y a des recherches nombreuses sur le passé de la Turquie, mais il y en a surtout sur son époque actuelle. Le mode par *Lettres* se prêtait mieux que tout autre à ce genre de travail. On se met ainsi à la portée de tous les lecteurs, on cause avec eux, en langage net et toujours intelligible, aussi bien des sujets les plus élevés que de ceux qui le sont moins; on les divise, on les classe, on les diversifie selon leur nature et leur importance; chaque Lettre est le résumé de l'ensemble de chacun des aspects qui composent l'histoire intégrale de la nation qu'on veut faire connaître dans son passé, son présent et même son avenir, et sa fin est un repos pour l'esprit qui peut prendre son temps avant de passer à la suivante sans préjudice pour l'intérêt de celle qui précède. Ce sont les principaux traits de la vie d'un peuple mis en compartiments et en tableaux: c'est l'histoire en tiroirs que l'on tire, si l'on veut, l'un après l'autre par ordre successif, ou parci par-là, selon le besoin ou la fantaisie du moment. On lit et on s'instruit sans aucune espèce de fatigue. Pour tout ouvrage, c'est là un très grand mérite; c'est le mérite de celui de M. Ubicini.

Dans sa première Lettre, l'auteur a eu l'heureuse idée d'entrer en matière par la mémorable solennité de la proclamation du *Hatti-Chérif* de Gulhané, qui eut lieu le 3 novembre 1839, Rechid pacha étant ministre des affaires étrangères: pierre angulaire d'un nouveau règne et de la régénération d'un grand peuple; ou mieux encore, c'est le magnifique pérystile du monument des futures destinées de la Turquie dont on allait placer successivement les assises en les cimentant du lien indestructible de la civilisation. *Ce Hatti-Chérif* fut plus que la bonne Nouvelle, il fut la bonne Loi, fut Loi nouvelle (*Tanzimat*); et il sera toujours la plus grande gloire du règne de S. M. I. Sultan Abdul-Medjid 1er. Peut-être avons-nous tort de l'appeler: Loi nouvelle. Il est un simple retour aux belles traditions du passé, oubliées depuis si long-temps que l'action d'y renouer le temps présent doit être considérée comme une des choses les plus mémorables de l'histoire ottomane. On le voit d'ailleurs par le Préambule que M. Ubicini cite, et que nous allons citer à notre tour, parce qu'il est pour nous la preuve complète que le Sultan avait véritablement conscience de la triste situation de son empire et que rien ne lui conterait pour l'en arracher: on n'ignore pas ce qu'il a fait jusqu'ici pour y réussir, et, par cela même, on convient qu'il n'a pas perdu, Dieu merci, son temps:

« Tout le monde sait, y est-il dit, que dans les premiers temps de la monarchie ottomane, les préceptes glorieux du Koran et les lois de l'empire étaient une règle toujours honorée. En conséquence, l'empire croissait en force et en grandeur, et tous les sujets, sans exception, avaient acquis au plus haut degré l'aisance et la prospérité. Depuis cent cinquante ans, une succession d'accidents et des causes diverses ont fait qu'on a cessé de se conformer au code sacré des lois et aux règlements qui en découlent, et la force et la prospérité intérieures se sont changées en faiblesse et en appauvrissement; c'est qu'en effet un empire perd toute sa stabilité quand il cesse d'observer les lois. Ces considérations sont sans cesse présentes à notre esprit; et depuis le jour de notre avènement au trône, la pensée du bien public, de l'amélioration de l'état des provinces et du soulagement des peuples n'a cessé de l'occuper uniquement. Or, si l'on considère la position géographique des provinces ottomanes, la fertilité du sol, l'aptitude et l'intelligence des habitans, on demeurera convaincu qu'en s'appliquant à trouver les moyens efficaces, le résultat, qu'avec le secours de Dieu nous espérons atteindre, peut être obtenu dans l'espace de quelques années. Ainsi donc, plein de confiance dans le secours du Très-Haut, et appuyé sur l'intercession de notre Prophète, nous jugeons convenable de chercher par des institutions nouvelles à procurer aux provinces qui composent l'empire ottoman le bienfait d'une bonne administration. »

Voilà, certes, une belle page, la plus belle sans contredit de l'histoire de S. M. I. le Sultan; elle était riche des plus magnifiques promesses, car elle contenait en germe un des plus glorieux règnes. Ces promesses ont été réalisées dans la mesure du temps et des besoins, et tous les jours elles se complètent. Cependant, naguère encore, des esprits pessimistes de leur nature, ou ayant des yeux pour ne pas voir, ou ennemis par calcul de la Turquie, disaient que le *Tanzimat* était resté lettre morte. Depuis sa proclamation, l'arbitraire n'avait touché à la vie, à l'honneur, à la fortune de personne; la tyrannie des gouverneurs avait été anéantie; les avilissantes corvées avaient été supprimées; l'armée, sauvegarde de tous les intérêts, avait été réorganisée; l'égalité civile de tous les sujets s'accomplissait; l'assiette des impôts et leur mode de recouvrement se simplifiaient et devenaient plus rationnels et plus équitables; la centralisation administrative se fortifiait tous les jours davantage; la corruption diminuait; les fonctionnaires se moralisaient; les abus disparaissaient; tous les ressorts de l'état s'amélioraient; le caractere national se modifiait, ou, pour mieux dire, revenait à ses qualités distinctives: l'Europe applaudissait à ce travail soutenu de civilisation et de rénovation, et unanimes les esprits dont nous parlons continuaient à se renfermer dans leur système de négation,

Mais la preuve que le *Tanzimat* portait des fruits, c'est que M. Ubicini, après d'autres, a pu faire, avec talent et vérité, l'histoire de ses nombreux et grands développemens. C'est par-là que son œuvre est réellement utile, et en disant les choses nouvelles, il dit aussi les anciennes. Puisque nous le suivons dans l'ordre des matières qu'il traite, nous croyons devoir relever, dans ses notions statistiques, les quelques erreurs dont nous avons parlé dans notre premier article. Ainsi, nous pensons que le mot *tributaire* appliqué à certaines provinces de l'empire, est impropre. Vaitel dit qu'un état ne perd pas sont indépendance parce qu'il est tributaire. Or, en Turquie il n'est pas de provinces indépendantes: il y en a qui ont des lois particulières, mais toutes dépendent du même souverain, qui est le Sultan: il n'y a pas d'état dans l'état. Le mot tributaire emporte avec lui une idée fausse, et ce n'est pas assurément M. Ubicini qui cherchera à augmenter le nombre de celles de cette nature qui ont été répandues sur la constitution de l'Empire Ottoman. Il se trompe aussi dans l'énumération des populations diverses de la Turquie d'Europe. Il fixe, par exemple la population de la Valachie à 2,600,000 habitans; elle est de 2,800,000; il est vrai qu'il augmente un peu trop celle de la Moldavie; celle de la Bosnie et de l'Herzégovine est de 1,100,000 et non de 1,400,000. Celle de la Roumélie, de 3,000,000 au lieu de 2,600,000, celle de la Bulgarie de 2,000,000 au lieu de 1,400,000, et celle des îles de 900,000 au lieu de 700,000. Le chiffre qu'il donne pour quelques races de ces populations est également fautif: on y compte 4,500,000 ottomans et turkmen, au lieu de 1,000,000; 4,800,000 Slaves dont 2,000,000 de Bulgares, et non 7,200,000 dont 4,000,000 de Bulgares; 3,500,000 Roumains, et non 4,000,000, etc. Il y trouve 3,800,000 Musulmans, il y en a 5,500,000: 11,370,000 Grecs, il n'y en a que 9,670,000. Nous rectifions ces données, parce qu'on a prétendu de tout temps, non sans motif, que les Musulmans étaient dans la Turquie d'Europe en imperceptible minorité. M. Ubicini a été trompé, et il comprendra l'intérêt que nous avons à le lui dire. Nous devons lui faire remarquer encore que, dans le chiffre total de la population de l'Empire qu'il porte à 35,500,000 habitans, ne sont pas compris les Arabes et les Nègres qui se trouvent entre Bagdad et la Mecque et au-delà de la Nubie, du Kordofan et du Fezan, non plus que les Kurdes nomades qui errent dans les Marches orientales del'Empire et sur le territoire persan, qui s'élèvent ensemble de 3 à 4,000,000. La population de la capitale est de 975,000 habitans et non de 797,000, dont 460,000 musulmans divisés en 257,000 hommes libres, 5,000 esclaves, 171,000 femmes libres et 42,000 esclaves. M. Ubicini n'y compte que 14,000 européens; il a pris le chiffre des individus pour celui des familles, d'après un annuaire du pays, il est vrai. Par le peu de travaux statistiques qui ont été publiés sur la Turquie, M. Ubicini croit avec tout le monde que les notions sur ce sujet ne font que de naître dans ce pays. C'est une erreur. La statistique a commencé en Turquie il y a quatre siècles, et elle s'est continuée jour par jour jusqu'à nous. Dans chaque gouvernement-général, province et district, il y a une hiérarchie d'employés qui ne s'occupent que de ces recherches. Seulement il est à regretter que toutes ces richesses, qui sont accumulées dans le Djeridé-Hané et le Defter-Hané ne soient point livrées au public.

M. Ubicini trace ensuite, dans un cadre restreint, mais assez exact, la constitution politique, administrative, judiciaire et militaire de la Turquie. Cette partie du livre est pleine d'intérêt pour ceux qui veulent étudier la Turquie dans ses élémens constitutifs, en y stivant l'auteur qui entre, plus loin, dans les développemens nécessaires au sujet. Dans l'intérêt du livre qui ne tardera pas à arriver à une seconde édition, faisons encore une remarque. A la page 26 et en note, M. Ubicini dit que la forteresse de Belgrade, en Serbie, qui a eu jusqu'à présent un gouverneur turc, vient d'être placée sous le commandement du Prince Alexandre. Il y a là une inexactitude qui a été propagée par les correspondans des journaux d'Europe. La forteresse de Belgrade et sept autres qui en dépendent avec leurs districts enclavés dans la province de Serbie, sont toujours sous le commandement d'un vézir gouverneur-général qui a le même rang que le prince. Et puisque nous avons parlé d'une prochaine édition, nous conseillons à M. Ubicini de consulter l'ouvrage de M. Skeene sur l'organisation de l'armée; il trouvera quelques erreurs à rectifier dans le sien sur le même sujet.

La partie qui concerne le Koran est bien pensée et bien écrite, et nous n'avons à y relever qu'une opinion générale que nous signalerons tout à l'heure et qui n'est pas plus vraie que tant d'autres sur les choses de la Turquie. Pour apprécier cette loi religieuse, M. Ubicini s'élève avec indépendance au-dessus des préjugés, et il fait vite justice de toutes les déclamations calculées qu'on a débitées sur la polygamie, l'intolérance et la fatalité des Turcs. Que n'a-t-on pas dit du Koran, pour prouver qu'il était un obstacle à tout progrès! Eh bien, par un simple travail d'examen consciencieux, l'auteur des *Lettres sur la Turquie* dit et établit ceci: «En morale et en politique, le Koran arrive aux doctrines les plus libérales et les plus progressives. Tous les principes essentiels des démocraties modernes y sont, non pas seulement contenus en germe, mais exprimés de la manière la plus formelle. En effet, il n'y a pas peut-être un pays au monde où le principe de l'égalité absolue soit plus profondément empreint dans les institutions et surtout dans les mœurs, et cela depuis les premiers temps de l'islamisme. »

Si nous avions plus de place, peut-être citerions-nous tout ce que M. Ubicini dit d'excellent sur le Koran. Force est de nous borner aux lignes qu'on vient de lire, mais elles suffisent pour faire connaître l'opinion raisonnée et approfondie de l'auteur. Cependant, comme nous l'avons dit un peu plus haut, il s'est trompé sur un point. Il pense que l'état et la religion ne font qu'un en Turquie, et il appuie son opinion sur ce qui a été écrit: «Ne vous mettez pas en peine si l'Etat périt, pourvu que la religion demeure; car il n'arrive jamais que l'Etat subsiste lorsque la religion se perd.» Nous regrettons que cette parole n'ait pas été mieux comprise par la haute intelligence de M. Ubicini. Le sens naturel nous en paraît pourtant bien simple; il est le même que celui de tout ce qui s'est dit à ce sujet, dans tous les temps, chez tous les peuples civilisés, et de nos jours dans toute l'Europe à propos des progrès que fait certain philosophisme. Il n'y a pas d'Etat sans société, et il n'y a pas de société sans religion; par conséquent, il est impossible de concevoir un Etat là où il n'y a pas de religion. La citation de M. Ubi-

(1) En vente aux bureaux du *Journal de Constantinople*. Prix: 30 P.

(1) Voir le numéro du 4 décembre.

FEUILLETON.

—

UN AMOUR AU BAL MASQUÉ.

(*Suite*) (1)

Après quelques heures de sommeil, Georges s'éveilla, et sa première pensée fut pour la charmante apparition de l'Opéra, seule cause de son duel. Il passa lentement la main sur le front, comme pour bien ressaisir tout ce qui avait eu lieu dans la matinée; poussa un petit cri arraché par la douleur, et, jetant les yeux sur la pendule placée en face de son lit:

— « Mon Dieu! dit-il à un de ses témoins qui lui servait de garde-malade, et qui au cri du blessé avait quitté le fauteuil où il sommeillait au coin du feu, mon Dieu! Urbain, il est trop tard! L'heure du rendez-vous est passée. Qu'auta pensé de moi cette jeune dame en me rencontrant pas aux Tuileries! Je ne la reverrai sans doute de ma vie; elle ne saura jamais combien je l'aimais déjà, que j'ai risqué gaîment ma vie pour elle, et que je la donnerais volontiers si.... »

— « La, la, la, doucement, ne t'exalte pas ainsi, interrompit Urbain en souriant, le médecin a prescrit le calme le plus absolu; et puis d'ailleurs, tu n'es pas aussi malheureux que tu pense.

— « Comment! pas aussi malheureux?..... Mais ce n'est donc rien que d'avoir perdu toute espérance de revoir celle pour qui je me suis battu?...

— « Je suis ta garde-malade, reprit son ami, et en cette qualité, je t'ordonne le silence; puis, si tu me promets d'être raisonnable, du ne pas t'agiter dans ton lit comme tu le fais en ce moment, je m'engage à retrouver les traces de ton inconnue.

— « Pourquoi me tromper, répondit Georges tristement. Je sais bien que c'est impossible et que le hasard seul...

— « Eh bien! si le hasard m'avait servi à un point que j'aime découvert.....

— « Que dis-tu? s'écria le blessé.

— « Qu'aujourd'hui même, tu reverras celle que tu crois perdue à jamais. Dans une heure, au plus tard, elle sera ici. »

Et Urbain apprit à son ami que la dame du bal masqué était déjà venue la demander, et que n'ayant pu le voir de peur d'interrompre son sommeil, elle avait annoncé sa visite pour la soirée. Urbain eut soin des jours du moins de modérer les transports de son ami. Il voulait se lever, s'habiller, prétendant que sa blessure était guerie; il n'écoutait rien, n'entendait rien, ni prières, ni conseils, ni supplications. Cependant, la première joie passée, il se demanda par quel moyen cette femme, ignorant son nom et son adresse, et ne l'ayant vu que quelques minutes au milieu de l'entraînement d'un bal de l'Opéra, était parvenue à le trouver, lui inconnu, oublié, dans cet immense dédale de rues et de maisons, ce pandemonium d'habitants, et chaus que l'on appelle Paris. C'était tout au moins extraordinaire, et son ami ne put lui donner le mot de l'énigme. Ils en étaient encore à leurs suppositions lorsque deux coups, si légers qu'on les entendit à peine, frappés à la porte, vinrent les interrompre.

Urbain courut ouvrir, salua profondément et montrant de la main le lit du blessé, se retira dans une pièce voisine. Une dame voilée, vêtue de soir, s'approcha vivement de Georges qui déjà était ouvrait la bouche, lorsque une délicieuse petite main blanche s'appuya sur ses lèvres. En même temps la jeune femme relevait son voile.

— « Ne parlez pas, monsieur, je vous en prie, dit-elle. Je sais le malheur qui vous est arrivé et que votre état est le plus grande ménagements. Aussi ne vous fais-je qu'une visite de malade; nous causerons plus tard lorsque vous serez remis. Jusques-là, je vous supplie de m'accepter comme garde-malade. »

Georges la contemplait avec ravissement; elle lui apparaissait plus belle que la veille. Sous un chapeau de velours noir, de longs cheveux légèrement dorés sans être blonds, de cette nuance particulière qu'affectionnent les artistes, encadraient l'ovale de sa physionomie suave; ses yeux, remplis d'un tendre intérêt qui les rendait humides, traduisaient l'anxiété d'une mère et le cœur d'une amante. Une odeur d'ambre presque insaisissable parfumait l'air autour d'elle, sa taille, débarrassée de ce froc qui l'enveloppait à l'Opéra, laissait deviner sa voluptueuse souplesse, et aurait donné à un saint le désir de l'étreindre. A la voir aussi légèrement penchée au chevet du malade, on l'eut prise pour un ange bienfaisant caché sous une forme de femme; Georges fut volontiers tombé à ses genoux.

— « Madame, lui dit-il, malgre la défense du parler et en se soulevant à demi sur son bras valide, Madame, pardonnez-moi; mais tout ceci me semble un rêve; je ne puis croire à tant de bonheur. Votre présence ici, alors que je pensais ne jamais vous revoir, votre intérêt, vos douces paroles ... »

La jeune femme l'interrompit:

— « Je vous expliquerai cela plus tard; seulement, jusqu'au-là, je vous répéterai ma prière de l'Opera: Ne me jugez pas trop mal. »

A ces dernieres paroles, un brusque mouvement du jeune homme, en faisant glisser le drap de lit sur sa poitrine, laissa voir sa chemise largement tachée de sang.

— « Quelle imprudence! et un geste involontaire pour ramener la couverture accompagna cette exclamation de la jeune dame: Vous allez rouvrir votre malheureuse blessure!

— « Cette blessure! je serai toujours fier et heureux de l'avoir reçue, si elle pouvait être à vos yeux une preuve de mon respect et de mon amour.

— « Elle est du moins une preuve de votre courage, peut être aussi d'une susceptibilité poussée à l'excès, car lorsqu'on a votre âge, j'ai entendu dire qu'il fallait un bien mince motif pour se croire obligé de risquer sa vie, comme si elle n'appartenait qu'à vous seul.

— « Je ne mérite pas ce reproche, puisque c'est pour vous défendre, vous et moi, que je me suis battu, dit Georges avec un orgueil bien excusable dans un tout jeune homme parlant à une jolie femme qu'il aime déjà.

— « Mon Dieu! s'écria-t-elle avec un accent plein de tendresse reconnaissante. Que dites-vous?... c'est moi qui suis cause de ce duel!... C'est pour me défendre que vous êtes blessé? Imprudent! si vous étiez mort?... Et la pauvre femme était toute frissonnante.

— « Merci! répondit-il, merci! Ma vie me sera plus précieuse puisque vous vous y intéressez; mais, rassurez-vous, je n'ai reçu qu'une égratignure. »

— « Oh! maintenant surtout, je ne céderai à personne le droit de vous soigner. Vous me le permettrez, n'est-ce pas? »

Un sourire de bonheur éclaira la figure de Georges.

Le charmant domino tint parole et passa de longues heures au chevet du malade qui, mille fois, donna de bon cœur au diable le pauvre docteur dont les prescriptions recommandaient toujours le calme et le silence absolu. Le contentement intérieur, la joie de l'âme, l'espoir d'un avenir de bonheur contribuerent autant que les soins à la prompte guérison du blessé. Bientôt il lui fut permis de causer un peu et de se promener dans la chambre. Le septième jour le médecin autorisa même une promenade en voiture pour le lendemain. Jusqu'à ce moment la jeune femme avait sans cesse éludé toute explication un peu longue, promettant de satisfaire la curiosité du jeune homme lorsque son état serait tout-à-fait rassuriant.

Ils en étaient encore aux tendres préliminaires d'un commencement d'amour.

Le soir du septième jour, Georges reçut le petit billet suivant, dont le doux parfum et l'écriture mignonne trahissaient assez l'origine féminine:

« Mon cher convalescent,

« Si huit jours de solitude passés avec votre garde-malade, au milieu d'une campagne désolée et couverte de neige, ne vous effraient pas trop, nous irons nous enseveliir dans une maisonnette que je possède à quelques lieues de Paris. Je vous donne toute la nuit pour réfléchir et si le courage ne vous fait défaut, soyez prêt à partir demain matin. A midi je serai chez vous.

« BEATRICE DE M ... »

Le nom était écrit en entier. Inutile d'ajouter que Georges fut au comble de la joie, si bien qu'il ne put fermer l'œil de la nuit. A l'heure indiquée, un domestique entra chez lui demandant:

— « Monsieur Georges?

— « C'est moi, répondit celui-ci.

— « Madame la marquise de M... est en bas qui attend Monsieur.

— « Je descends.

— « Y a-t-il quelque chose à emporter?

Georges montra du doigt une petite valise contenant quelques effets.

Un élégant coupé était arrêté devant la porte; le domestique ouvrit la portière et notre jeune homme se trouva assis à côté de Béatrice, dont les formes délicates disparaissaient presque en